

COMMUNIQUÉ

Pour une stratégie vaccinale éthique et efficace

Qui n'a pas souhaité à ses proches, à l'occasion de ce nouvel an, que nous soyons libérés rapidement de cette crise sanitaire, devenue intolérable tant elle se prolonge et tant elle impacte toutes les dimensions de la société ? Dans ce contexte, la vaccination attise les impatiences pour sortir de la crise.

Le Collège de la Médecine Générale souhaite que les patients puissent bien sûr bénéficier au plus vite de la vaccination. Il rappelle toutefois que :

- Des procédures ont été mises en place pour réaliser cette vaccination dans la transparence en éclairant les patients, lors de la consultation pré-vaccinale avec leur médecin traitant, sur les bénéfices et les risques à se faire vacciner avec un vaccin développé rapidement.
- Que cette vaccination nécessite une surveillance post-vaccinale, l'observance de l'injection de la 2^{ème} dose, ainsi qu'un suivi pour la pharmacovigilance et l'évaluation de son impact dans le temps.
- **La lenteur de mise en place de la vaccination n'est pas due à sa médicalisation. Le délai de 5 jours mentionné dans les recommandations est un délai logistique : la vaccination peut être réalisée lors de la consultation pré-vaccinale.** Le Collège de la Médecine Générale a déjà alerté les autorités de santé sur la nécessité d'anticiper cette logistique pour la phase 2 de la vaccination. Les médecins généralistes ont fait savoir depuis le début qu'ils sont prêts à contribuer à l'organisation et au succès de cette campagne de vaccination, faut-il encore qu'ils y soient pleinement associés et que les décisions ne fluctuent pas au gré des pressions médiatiques.
- **La priorisation des bénéficiaires de la vaccination relève de l'éthique.** Dans un contexte de disponibilité progressive des vaccins, une ouverture immédiate de la vaccination à tous les volontaires sans soucis de convaincre les hésitants à risque favoriserait des phénomènes de ruée sur les stocks qui priveraient de vaccin ceux qui en ont le plus besoin.

Le Collège de la Médecine Générale poursuivra ses contributions à l'élaboration de recommandations et d'outils pratiques pour aider les médecins dans la réalisation de leurs missions.

Le Collège incite dès aujourd'hui les médecins généralistes :

- à commencer, au plus vite, les consultations pré-vaccinales avec leurs patients hébergés en EHPAD ;
- à activer leur eCPS pour accéder facilement au portail Vaccin Covid (<https://esante.gouv.fr/securite/e-cps>), outil indispensable à la traçabilité, la surveillance et la traçabilité du recueil du consentement éclairé (dans le même temps que la vaccination) ;
- à se rapprocher des professionnels de santé de leur territoire pour évaluer leur capacité logistique à mettre en place une vaccination de proximité en ville lors de la phase 2, et d'en informer leur ARS.

Pour que 2021 ne ressemble pas à 2020, engageons-nous pleinement pour aider au succès de la campagne vaccinale afin de lutter efficacement contre cette pandémie.

Liens complémentaires

- [Coronacliv.fr](https://coronacliv.fr)
- [Réponses rapides dans le cadre de la Covid-19 \(HAS\) / Consultation de pré-vaccination contre la Covid-19 en soins de premier recours – Phase 1](#)
- [Guide de la vaccination pour les médecins, infirmiers et pharmaciens \(Ministère des Solidarités et de la Santé\)](#)

Paris, le 4 janvier 2021

Contacts presse

Pr Paul Frappé, Président du CMG /president@lecmg.fr
Pr Serge Gilbert, Vice-Président du CMG /s.gilbert@lecmg.fr